

# Facebook et Instagram pour les élus

Domaine de formation : ELU0403 - Réseaux sociaux

Référence interne : ELU0403-JF-CP1 Durée de la session : 7 heures Prérequis : Aucun prérequis

### Les objectifs pédagogiques :

Cette session de formation a pour objectifs de permettre aux élus de :

- Connaître les différentes spécificités de Facebook et d'Instagram et choisir le meilleur vecteur de communication
- Maitriser les fonctions de Facebook et d'Instagram
- · Rédiger efficacement ses « posts »
- · Mettre en valeur son action publique et politique
- · Construire et fidéliser une communauté
- Eviter les pièges

#### Le Programme :

### Les fondamentaux des réseaux sociaux

- L'identité numérique & la e-réputation
- Présentation des principaux réseaux sociaux en france
- Définitions des termes spécifiques aux réseaux sociaux : Hashtag, troll, algorithme, tag, livetweet,...
- · Trucs et astuces & pièges à éviter sur les RS Exercice collectif : jeux de questions/réponses sous la forme de quizz

#### Rédiger un « post » efficace et gagner en like et en audience

- · Soigner la forme du message
- Rédiger un message percutant
- · Adapter son message en fonction de ses objectifs et des différents réseaux sociaux

Exercice individuel: Atelier d'écriture « rédaction d'un message efficace sur un sujet donné»

#### Facebook, le leader des réseaux sociaux

- Améliorer son profil ou sa page & se forger une veritable identité
- Optimiser ses contenus ( vidéos, photos,...) et les programmer
- · Créer une page et la faire vivre
- Créer des évenements
- · Analyser et comprendre les statitstiques de sa page
- Faire progresser son audience & et gagner en like
- Construire une communauté
- · Ateliers numériques (avec smartphone, tablette ou ordinateur personnel): profil, page, communauté

#### Instagram, la force de l'image

- · Créer / améliorer son profil
- · Mettre en valeur sa personnalité
- Créer / améliorer son profil
- · Mettre en valeur sa personnalité
- · Faire connaître son activité : photos, vidéos,
- créer des story , ...

  Optimiser les contenus de ses posts (hashtag, tag,..)
- Quand publier pour être vu ?

Ateliers numériques (avec smartphone, tablette ou ordinateur personnel): profil, publications, analyses

## Formateur: Monsieur Florian JOUAN

- 15 ans d'expérience dans la sphère publique et politique & enseignant en communication.
- Diplômes : Master en Stratégie et Décision Politique et Publique, certification « Consultant-Formateur ».
- Expériences : élu local, directeur de cabinet, collaborateur au cabinet du président du conseil départemental, attaché parlementaire à l'assemblée nationale, collaborateur stagiaire en cabinet ministériel, directeur de campagne.



## Les points forts de la formation :

Animée par un fomateur spécialiste de la communication et riche d'une expérience de plus de quinze ans dans la sphère politique, cette formation participative et dynamique a pour objectif d'apporter de manière concrète les outils et les techniques essentiLes nombreux ateliers numériques vous permettront de les mettre directement en application lors de la formation et de pouvoir par la suite développer de manière efficace votre présence sur Facebook et Instagram

A l'issue de la formation le bénéficiaire sera en capacité de développer sa présence sur Facebook et Instagram, de valoriser son action, d'accroitre sa notoriété numérique et d'animer sa communauté.

## Modalités pédagogiques :

- Apports théoriques.
- Apports pratiques.
- Mises en pratique : Ateliers numériques x4.
- Quizz.
- · Ateliers d'écriture de « post ».

# Public: Format:

Elus, collaborateurs d'élus, cadres administratifs, agents de la collectivité. En intra : dans une salle mise à disposition par la collectivité

En inter-collectivité : dans une salle mise à disposition par notre organisme

A distance : en classe virtuelle synchrone en présence de Monsieur Florian JOUAN

#### Financement et coût :

(Tarif Exonéré de TVA – Art. 261.4-4.a du CGI)

#### Intra financement collectivité :

Si vous souhaitez, programmer cette session en intra, sur le budget formation de la collectivité, le tarif pour le groupe est le suivant :

Pour une formation de 7 heures en intra (financement collectivité -hors frais de déplacement):

- Moins de 2 000 habitants 1 990 euros TTC
- De 2 000 à 5 000 habitants 2 200 euros TTC
- Plus de 5 000 habitants 2 400 euros TTC

#### Intra: financement DIF ELU:

Si vous souhaitez programmer cette session en intra, le tarif est le suivant :

Le coût par personne est de 400 € TTC si DIF

(Exonéré de TVA – Art. 261.4-4.a du CGI)

# Evaluation des acquis :

La validation des acquis du bénéficiaire s'effectue à partir de critères objectifs en cours et/ou à la fin de la prestation, par des tests et des quizz.. Un certificat de réalisation de la formation vous sera remis.

Suivi post formation à 6 mois par entretien téléphonique et ou questionnaire.

## Accessibilité et référent handicap :

Dans le cadre de l'accueil des personnes en situation de handicap sur nos formations, nous vous remercions de nous signaler si vous avez un besoin de compensation pour accéder à la formation. A partir de l'expression de vos attentes, nous mettrons en place un accueil et un accompagnement spécifique pour favoriser l'accès à la formation que vous souhaitez suivre.

Le référent handicap FDEL Monsieur GILBERT échangera avec vous sur votre besoin de compensation.

## Nombre maximum de participants par session de formation :

- Le nombre maximal de participants par session de formation liée à l'exercice du mandat financée en tout ou partie par le droit individuel à la formation des élus locaux est fixé à 15 personnes. Lire l'Arrêté du 12 juillet 2023 <a href="https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043814461">https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043814461</a>
- Si la collectivité finance la formation sur le budget formation des élus, le nombre de participants peut être plus élevé.

Délai d'accès à cette formation : le délai d'accès est abordé différemment selon qu'il s'agit d'une action de formation en inter-collectivités, d'une action en intra ou d'une action à distance.

- Pour les formations programmées en inter-collectivités ou à distance, le délai d'inscription incompressible si financement DIF ELU est de 11 jours ouvrés avant le jour J de la formation, il est au plus tard de 3 jours ouvrés avant la formation si financement sur le budget de la collectivité.
- Pour les formations en intra, la date est fixée ensemble selon vos disponibilités et celles de Monsieur Florian JOUAN. Un délai de 3 semaines est généralement nécessaire pour mettre en place la formation.

Mise à jour régulière des résultats de satisfaction sur notre site internet à l'adresse suivante : https://www.formationdeseluslocaux.fr/eval